



37643 - La prononciation de l'intention de jeûner est une innovation

question

En Inde, nous disons avant d'entrer en jeûne : **Mon Seigneur ! Je jeûne pour Toi sérieusement. Pardonne-moi mes péchés antérieurs et postérieurs** . Je n'en connais pas la signification. Est-ce que cette façon de formuler l'intention est correcte ? Si elle est correcte, expliquez-moi la signification de la phrase. Si elle ne l'est pas, dites-moi la formulation exacte selon le Coran et la Sunna ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ni le jeûne du Ramadan ni les autres pratiques cultuelles ne peuvent être valides sans l'intention, en vertu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « les actions sont fonction de l'intention et chacun sera traité selon son intention etc. (rapporté par al-Boukhari, 1 et par Mouslim, 1907).

L'intention doit être nourrie dans la nuit, avant le début de l'aube, compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Celui qui n'a pas nourri la ferme intention de jeûner avant l'aube n'a pas de jeûne** (rapporté par at-Tirmidhi, 370).

La version d'an-Nassaï se présente en ces termes : **Celui qui n'a pas nourri depuis la nuit l'intention de jeûner n'a pas de jeûne** (an-Nassaï, 2334) et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi, 583).

Cela signifie : celui qui n'a pas l'intention de jeûner et ne s'est pas décidé à le faire depuis la nuit n'a pas de jeûne. L'intention est un acte du cœur. Le musulman doit nourrir l'intention de jeûner le lendemain et il ne lui est pas recommandé de la prononcer en disant : **j'ai l'intention de jeûner sérieusement** ou d'autres expressions innovées par certaines personnes. L'intention correcte



consiste à se résoudre à jeûner le lendemain.

Cheikh al-islam (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans **Ikhtiyarat** , p. 191 : **A bien eu l'intention de jeûner celui auquel il est venu à l'esprit la veille l'idée de le faire .**

La Commission Permanente a été interrogée en ces termes : **Comment doit-on formuler l'intention de jeûner le Ramadan ?** Voici sa réponse : **l'intention consiste à se résoudre à jeûner, et il faut la renouveler au cours de chaque nuit .**

Fatawa de la Commission Permanente, 10/246. Allah le sait mieux.